

EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 8 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze et le huit octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ**

Présents : Mmes BERSANS, BRUN, CLASTRE, HOURS, LACAVE-PISTAA MM. BERNADAS, MARSAGUET, TIRET-CANDELE, MICHON, MEGE, PIAT, SANCHEZ, DUPOUY, VALTON.

Mme Sandrine BERSANS a été nommée secrétaire.

1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 juillet

2015

M. Jérôme SANCHEZ demande de préciser qu'il n'a pas participé au vote de la subvention attribuée au comité des fêtes car il est président du comité des fêtes.

Mme le Maire précise que *la loi et notamment son article L.2131-11 du Code Général des collectivités territoriales* conseille à l'élu président d'une association, sinon de s'abstenir, au mieux de quitter la salle au moment du vote allouant une subvention à l'association dont il est président, afin de ne pas influencer le vote des conseillers municipaux.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents

2°) Approbation de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)

La loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose que tous les établissements recevant du public de catégorie 1 à 5 soient accessibles à tous les usagers et quel que soit le handicap.

Le bâtiment de l'école est conforme. L'église, la cantine, la mairie et la maison pour tous nécessitent quelques aménagements.

La commune s'est engagée dans un Agenda d'accessibilité programmée. Les travaux seront réalisés entre 2016 et 2018 inclus. Le montant global des travaux est estimé à 7 050 € HT.

Délibération approuvée à l'unanimité des présents

3°) Prise de compétence Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale par la Communauté de Communes du Miey-de-Béarn

La Communauté de Communes du Miey de Béarn a engagé depuis plusieurs mois une réflexion sur la prise de compétence Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale dans l'intérêt éventuel de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Une importante phase de concertation a eu lieu durant l'été, par le biais de réunions dans les communes. Il ressort de ces réunions l'intérêt du transfert de cette compétence au profit de la Communauté de Communes du Miey de Béarn, dans la perspective de mise en œuvre d'un PLUI.

En effet, la prescription de l'élaboration d'un PLUI avant la fin d'année 2015, l'organisation du débat portant sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avant le 1^{er} janvier 2017 (pour tenir compte de la date annoncée de réalisation du Schéma Département de Coopération Intercommunale) et l'approbation du PLUI avant le 1^{er} janvier 2020, reportent à cette date l'obligation de rendre le document d'urbanisme communal compatible avec les dispositions de la loi portant Engagement National pour l'Environnement (initialement le 1^{er} janvier 2017) et avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Grand Pau (initialement le 29 juin 2018). Par ailleurs, l'élaboration du PLUI est l'occasion de faire valoir un projet de territoire, en particulier au travers du PADD.

La Communauté de Communes du Miey de Béarn a délibéré le 22 septembre 2015 pour solliciter le transfert, à son profit, de la compétence Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale, par les communes membres.

Le Conseil Municipal approuve le transfert à la Communauté de Communes du Miey de Béarn de la compétence Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu ou carte, SAUF M. Jérôme SANCHEZ qui s'est abstenu.

Délibération approuvée à 14 voix ; 1 abstention : M. Jérôme SANCHEZ

4) Divers

a) **Travaux préau** : suite à la tempête du 31 août 2015, une partie du toit du préau a été endommagée. Une déclaration a été faite auprès de Groupama. Le montant des travaux de réparation s'élève à 12 000 € HT. La franchise s'élève à 4 000 € que la commune financera.

b) **Cantine** : Les stores de la cantine seront changés avant la fin de l'année.

c) **Maison pour tous** : Le tarif « Tempo » avec un abonnement de 611 € HT/an et un prix du kW allant de 0.05 € à 0.27€ HT en jour rouge c'est-à-dire pendant les jours les plus froids, quand on a besoin de chauffer davantage, a été remplacé par le tarif « de base » pour un abonnement de 563 € HT/an et un prix du kw à 0.0849 € HT.

c) **Vendanges** : Les vendanges des vignes de la mairie auront lieu le samedi 24 octobre 2015. Rendez-vous à 15 h devant la mairie.

d) **Téléthon** : le téléthon sera organisé les 4 et 5 décembre 2015 comme l'année dernière avec, en plus, la récupération des piles usagées et des téléphones portables dont vous voulez vous débarrasser.

e) **Chauffage maison pour tous** : les radiateurs des petites salles de la maison pour tous vont être changés.

f) **Repas des retraités** : Le repas des retraités sera organisé, comme l'an dernier, à la maison pour tous, le dimanche 10 janvier 2016 ou le dimanche 17 janvier 2016. La date reste à confirmer.

g) **Mairie** : Les chaises de la salle du conseil municipal sont en mauvais état ; des devis de remplacement sont en cours.

h) **Elections** : Les élections régionales auront lieu le 6 et le 13 décembre 2015 ; le bureau de vote sera organisé à la séance.

i) **Tempête du 31 août 2015** : Mme le Maire tient à remercier les membres du Conseil Municipal, les employés communaux et les membres du Comité des fêtes qui ont apporté une aide précieuse pour déblayer les routes bloquées par les branches et troncs d'arbres suite à la tempête du 31 août 2015.

N'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 23 h 05

Les délibérations du Conseil Municipal le cas échéant et le présent compte-rendu seront affichés en mairie.

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU 8 OCTOBRE 2015

Suivent les signatures des présents :

NOMS	PRENOMS	QUALITE	SIGNATURES
RODRIGUEZ	Martine	Maire	
BERNADAS	Florent	1 ^{er} adjoint	
BERSANS	Sandrine	2 ^{ème} adjointe	
MARSAGUET	Pierre	3 ^{ème} adjoint	
SANCHEZ	Jérôme	Conseiller municipal	
HOURS	Sandrine	Conseillère municipale	
MICHON	Olivier	Conseiller municipal	
PIAT	Jean	Conseiller municipal	
DUPOUY	Serge	Conseiller municipal	
MEGE	Georges	Conseiller municipal	
VALTON	Antonin	Conseiller municipal	
LACAVE-PISTAA	Sarah	Conseillère municipale	
BRUN	Isabelle	Conseillère municipale	
TIRET-CANDELE	Didier	Conseillère municipale	
CLASTRE	Françoise	Conseillère Municipale	